

Siège Social : 36000 Châteauroux
Adresse : 2 Place des Cigarières
Date de convocation : 1er mars 2024

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Mercredi 20 Mars 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le 20 mars,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 36 / Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (30)

AUJEAN Bernard, BERTHOUMIEUX Pierre, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAHURON Christian, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, HUGON Jean-Yves, IMBERT Tony, JUDALET Patrick, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, PERSONNE Jacques, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, SECHERESSE Claudette, SEMION Michel, SLEDZ Jean, VIAUD Philippe, VIDAL Claude, WUNSCH Mylène.

Étaient absents (7)

DRUI Martial, GARGAUD Patrick, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, TUAL Didier, YVERNAULT Philippe.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (6)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis
BALSAN Charles-Henri a donné pouvoir à LION Michel
DELYS Dominique a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre
GUESNARD Yves a donné pouvoir à PERSONNE Jacques
MAUBOIS Philippe a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean-Louis
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston

Étaient excusés (7)

ALLARD Bernard, BRANCHOUX Gilles, CHARPENTIER Dominique, ELBAZ Xavier, FOISEL Michel, LAROCHE Laurent, PICOUT Laurent.

Objet : Approbation du partenariat Adefibois

Le Président propose de poursuivre le partenariat entre le SDEI et ADEFIBOIS Berry Chambre d'Agriculture de l'Indre qui a pour but le développement de l'utilisation des énergies renouvelables par les collectivités dans leur propre consommation et dans la distribution de chaleur sur leur territoire.

L'association ADEFIBOIS BERRY informera les collectivités adhérentes du SDEI sur la faisabilité des installations utilisant le bois énergie et elle apportera son soutien au montage de dossiers pour mobiliser les financements publics sur ces projets.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Article 1er : De renouveler le partenariat SDEI/ ADEFIBOIS BERRY CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'INDRE

Article 2 : De fixer la participation annuelle du SDEI à 2 000 € pour l'année 2024.

Article 3 : D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat et le mandat pour toute procédure, avenant et tous documents liés à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président



Jean-Louis CAMUS

Secrétaire de Séance :



Michel LION

Accusé de réception en préfecture
036-200031987-20240320-03202417-DE
Date de télétransmission : 02/04/2024
Date de réception préfecture : 02/04/2024

